

Vivons la cité inclusive !

Restitution du colloque du jeudi 23 janvier 2020

MDPH

Maison Départementale
des Personnes
Handicapées  **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

université
de **BORDEAUX**

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT



En Gironde, 1 personne sur 13 se trouve en situation de handicap. Au-delà de ce chiffre, nombre de familles, de professionnels, d'agents du service public et d'associations, s'organisent chaque jour pour dépasser les contraintes de l'environnement et assurer une vie décente à leurs pairs.

Cet écosystème d'acteurs rejoint progressivement la démarche Gironde 100% inclusive et entend

sensibiliser la société civile sur les relations d'interdépendance qui déterminent nos destins individuels.

L'année 2019 s'est ouverte avec le Colloque « Regards croisés sur le handicap : Osons la société inclusive ». Cet événement inaugurerait la démarche portée par le Département, deux semaines après la signature officielle de notre candidature par la Secrétaire d'Etat aux personnes en situation de handicap, Madame Sophie CLUZEL.

Innovante dans sa forme, l'ambition de l'Université de Bordeaux et du Département était de mettre en lumière l'expérience de vie et le témoignage des personnes concernées pour déconstruire nos représentations et poser les jalons d'une culture commune autour de l'inclusion.

L'enjeu est de maintenir la dynamique de ce collectif et d'amorcer la prochaine étape de mise en œuvre sur les territoires de la Gironde. Il a donc été proposé une nouvelle édition du Colloque qui s'est déroulée le 23 janvier 2020 à l'amphithéâtre Badinter. Nous avons accueilli 300 personnes de tout horizon. Ce rendez-vous intitulé : « Vivons la cité inclusive ! », organisé par l'équipe Territoire 100% inclusif et l'Université de Bordeaux, poursuit l'ambition d'une Gironde inclusive par l'acculturation des personnes concernées à l'expression de leur citoyenneté, condition préalable à cette transformation.

La Cité a volontairement été choisie pour symboliser les origines de la démocratie et affirmer la place que doit prendre le Département en tant qu'institution politique, en associant la participation de ses citoyens.

L'architecture des interventions a été pensée pour répondre à l'objectif d'initier l'émergence de cultures communes. La volonté est d'instaurer un dialogue régulier pour accéder à une parole directe des Girondines et des Girondins. Tous concerné·e·s !

Jean-Luc Gleyze,

Président du Département de la Gironde

La cité inclusive du futur

La cité inclusive du futur accueille en son sein
Prend en considération ceux qui chancellent
Entité nouvelle dans laquelle les plus fragiles
Trouvent leur place, de l'enfant au plus ancien

Les personnes en difficulté sociale et isolées
Les associations des personnes handicapées
Les adhérents des Groupe d'Entraide Mutuelle
Travailleront conjointement à cette mission essentielle

La Nation de demain appellera toutes les bonnes volontés
Pour accompagner l'évolution des concepts, des idées
Des textes législatifs, des conventions internationales
Visant l'établissement de la société inclusive idéale.

Les plaidoyers et les actions auront pour soucis
De condamner toutes les formes d'exclusions
De privilèges, d'exclusivités, toutes sortes de discriminations
L'abandon des hiérarchisations des univers et des vies

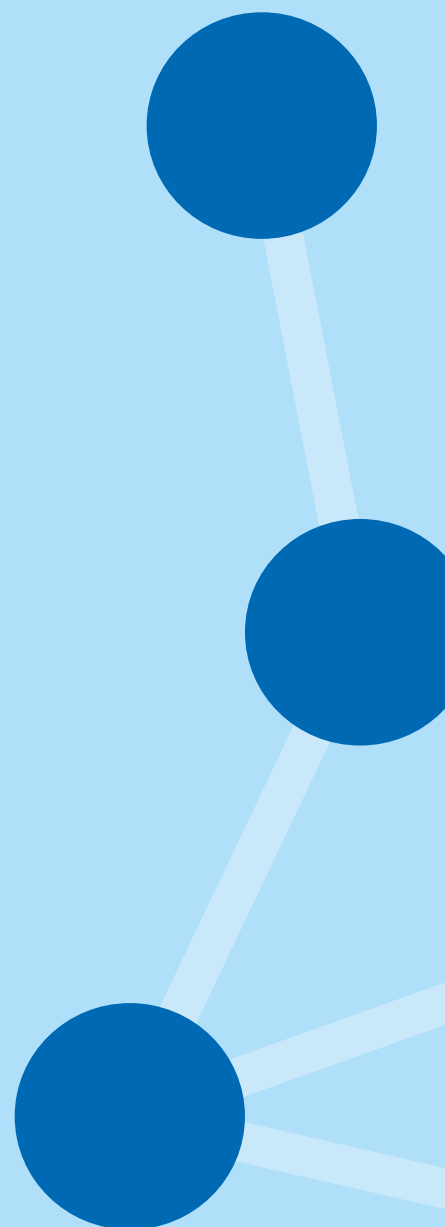
De permettre le partage du patrimoine culturel et social commun
L'effectivité au-delà du droit de vivre, du droit d'exister
D'assurer un traitement équitable selon les besoins singuliers
La cité du futur répondra et subviendra aux exigences de chacun.

**Texte écrit et lu par Jean-Claude SEIDITA,
Président du Groupe d'Entraide Mutuelle Grain de Café**

Vœux pour l'année 2020

Soyez éternelle jeunesse en cette aube nouvelle
Que le vent léger aux ailes tournoyantes souffle
Vers des horizons neufs, des conquêtes faisant
Que l'œil attentif et admiratif suit en rêvant.
Livrez-vous tout frais encore, encore et toujours
Brisant heureux toutes les chaînes ivres d'amour
Aux travaux magnifiques dans la paix nous charmant
Qu'accompagne le zéphyr arrivant du couchant vers le levant.
Par-delà les torrents tumultueux, les sombres forêts
Par-delà les hautes montagnes et les profondes vallées
Sans relâche et avec courage, courez, allez, mes amis
Pour trouver de beaux espaces à bâtir pleins de belle vie.
Vous rirez le jour aux fenêtres, aux portes le soir vous jouerez
Saouls de bonheur et de joie et vous cueillerez le fruit d'or
De l'arbre de vie qui a été planté avec le plus grand espoir
Ceux sont là, mes amies, amis, nos vœux de paix et d'amour souhaités.

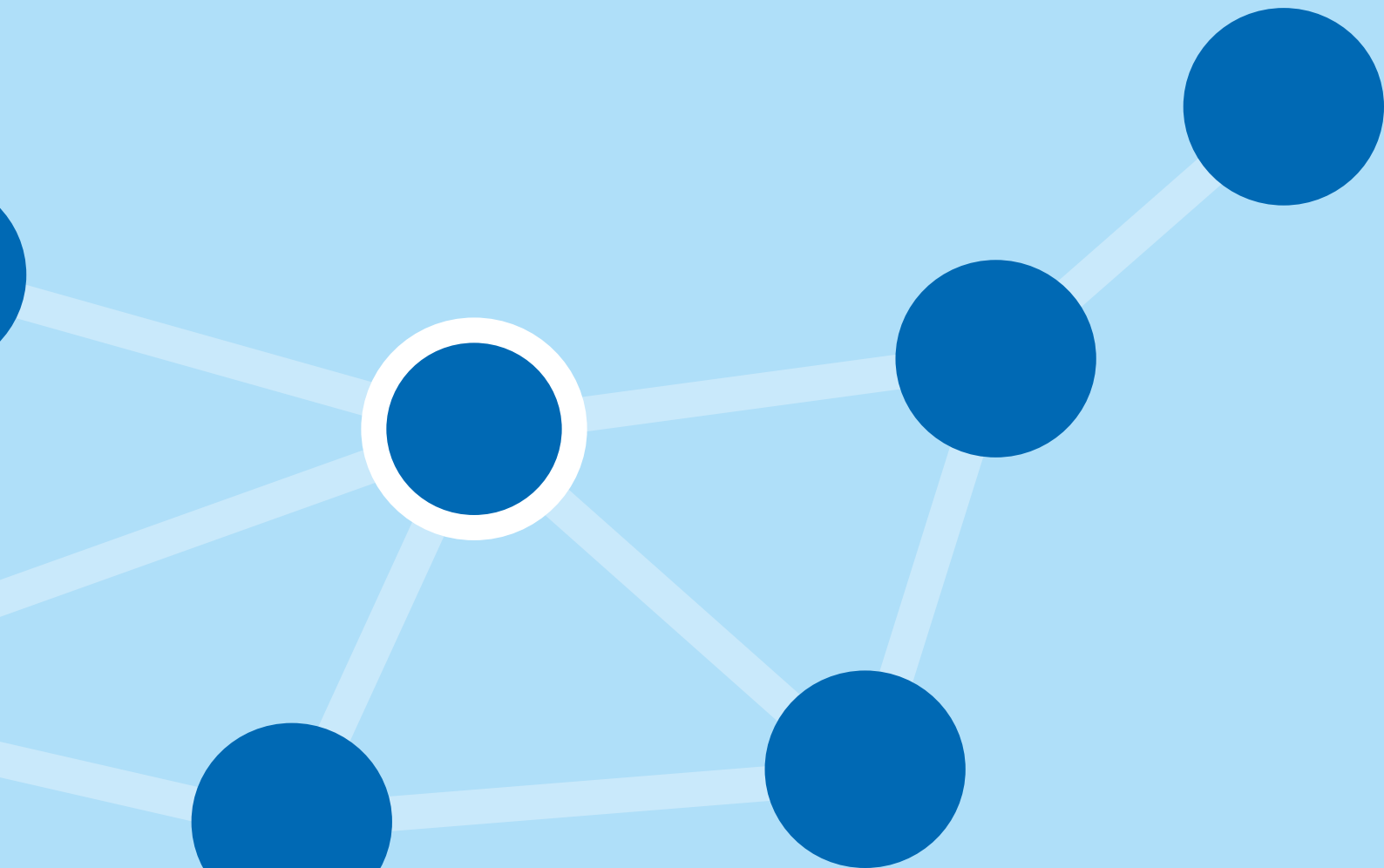
**Textes écrits et lus par Jean-Claude SEIDITA,
Président du Groupe d'Entraide Mutuelle Grain de Café**



Lectures sérieuses de ma jeunesse, Qu'êtes-vous devenues !

À travers l'écriture je vous restitue
Et revis un peu cette ivresse
Que vous me donniez tel un cadeau ;
un moment vous faisiez une éternité
Émerveillée par tous ces mots
Lectures vous étiez ma volupté :
De tant de livres engloutis
Par ma passion de savoir,
vous ai aimées et asservies
À ma pensée et mon vouloir.
Perdue dans un monde de procuration,
Vous étiez ma fuite en avant,
Toute ma vie dans cette action,
Mon refuge dans cette famille aux parents absents.
Livres, je vous ai tant aimés
Pour m'avoir sauvée du chaos.
Vous m'avez structurée
Et m'avez poussée vers le haut.

**Texte écrit et lu par Evy, membre du Groupe
d'Entraide Mutuelle Grain de Café**



Dialogue de Jean Pierre Brouillaud, écrivain et voyageur avec Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde



Jean-Pierre Brouillaud : Pour moi, la société inclusive renvoie à la notion d'être ensemble. On est tous côte à côte. On cherche ensemble ce qui gratte, ce qui ne va pas. On essaie d'amener de la lumière dedans.

L'inclusion dans la société est une chose fondamentale, c'est l'épanouissement, l'accès à l'individuation. Elle induit la découverte et l'amour de soi.

En tant que proche, famille, société, on doit permettre aux personnes de s'aimer telles qu'elles sont. L'inclusion passe par cette démarche. Plus on juge quelqu'un, plus on la met à part à tous les niveaux et par voie de conséquence, plus la personne aura du mal à s'inclure elle-même.



Jean-Luc Gleyze : La question de l'indifférenciation est essentielle parce qu'inclure sous-entend d'avoir été exclu préalablement. Soit on arrive à l'indifférenciation voire à la banalisation, soit on reconnaît que la différence représente une richesse. Si l'on admet que nous sommes tous différents, à partir de là, nous avons les mêmes droits, les mêmes devoirs.

Lors de notre premier échange, vous avez dit : « Il faut nettoyer les mauvaises mémoires », vous faisiez référence à quoi ?

J-P B. : J'ai eu une vie très mouvementée par mes voyages. Je voyage continuellement. « Mon job », ce n'est pas de parler du handicap, de l'inclusion. C'est quelque chose qui m'habite. Quand je rencontre des personnes, je n'hésite pas à échanger autour de nos différences à partir de formes très légères.

« Nettoyer les mémoires », les personnes qui sont encore étrangères à elles-mêmes sont un peu désagréables. Quand on leur propose, par exemple, de les aider dans la rue. Elles répondent « ça va, je connais bien le chemin ». De ce fait, les personnes qui se sont proposées d'aider, ne vont pas y aller spontanément.

Je passe beaucoup de temps à expliquer aux personnes « oui, vous avez aidé mais il faut pardonner ». Notion importante aujourd'hui d'accepter l'autre tel qu'il est et de comprendre qu'il est désagréable, pas de son plein gré, mais cela vient d'une souffrance qui n'a pas été encore éclairée. Tout est question de conscience.

J-L G. : Vous me disiez « le pire peut devenir le meilleur ». Etre aveugle, c'est un tunnel en lumière comme les autres. Etre aveugle amène à rencontrer les autres et c'est dans l'échange, le dialogue, le partage que se trouve la solution.

J-P B. : Tout est relation. Quand on est enfermé dans sa bulle, on n'arrête pas de se raconter des histoires. Pendant longtemps, j'étais dans cette situation. J'ai voyagé pendant des années en me racontant l'histoire selon laquelle « j'étais malheureux parce que j'étais aveugle ». C'était la faute de la génétique, de mes parents. J'écrivais tout ça dans ma petite bulle et plus j'écrivais ça moins j'étais en lien, moins j'étais en relation et en tout premier lieu avec moi-même.

Rentrer dans l'instant présent, nous fait comprendre que l'on est en relation permanente et à un moment donné on laisse rentrer les situations, les gens, les lieux en nous. Cette acceptation nous sort de nous-mêmes et toutes les affichettes que l'on s'est écrites, n'existent plus. On est juste dans l'instant présent avec les autres.

J-L G. : D'un point de vue sémantique, la différence ne devrait pas rentrer dans des cases. Nous, en tant que collectivité et Maison Départementale des Personnes Handicapées, sommes confrontés au carcan des dispositifs. Les règles obligent à la catégorisation. Aujourd'hui le Département est engagé dans la démarche Territoire 100% inclusif, nous allons voir comment nous pouvons faire bouger les lignes tout en respectant des cadres qui nous sont imposés. Nous devons veiller à ce que le cadre ne s'impose pas à la différence. En étant un Département inclusif, nous devons effacer la rigidité de ces cases.

J-P B. : J'ai passé une grande partie de ma vie à voyager dans le monde entier. Il y a des pays où il est plus « facile » d'être dépendant. Ici, c'est très compliqué. Tout le monde est très occupé à « rendre loin » ce qui est près de nous. On confond communication et relation.

Tout le monde a besoin de se faire aider mais tout dépend comment on reçoit l'aide de l'autre. Il convient de prendre les choses sans chercher à interpréter. Il faut être avec ce qui se présente. En acceptant l'autre tel qu'il est, on crée un effet de miroir qui permet à l'autre de se voir mieux.

J-L G. : Jean-Pierre Brouillaud emploie beaucoup de mots qui sont liés à la vision. Il me racontait l'histoire d'un peuple premier, les Koguis, qui accoutume leurs enfants à vivre dans le noir.

J-P B. : J'ai monté une expédition dans le nord de la Colombie, dans la Sierra Nevada de Santa Marta, la montagne la plus haute du monde. Elle se trouve à 30 km de la mer et culmine à 7775 m d'altitude. Je suis allé là-bas car j'avais su que les Koguis avaient initié certains enfants en les isolant, pendant un certain temps, dans des grottes pour qu'ils développent des capacités de perception qui ne soient pas focalisées que sur l'extérieur. Ils font un vrai travail pour développer la vision, ce que j'appelle « la vision consciente », la vision ouverte à 360 degrés. Elle consiste à se retrouver présent, attentif. Ce que tout le monde considère comme extérieur ne l'est pas mais est en nous-même. Ils font ce travail naturellement. J'ai découvert aussi cela avec les Pygmées.

Les peuples premiers n'ont pas séparé la nature de la culture. Ils sont encore en prise avec ce « voir » là. J'exprime « voir » car je n'ai pas du tout la sensation de ne pas voir. Mes yeux ne voient pas mais il y a un espace à l'intérieur de moi qui imprime tout ce qui est, voit, entend, hume. Tous les sens sont réunis en un seul sens.

J-L G. : Vous m'avez dit « je me suis aligné avec moi-même ». Cela induit que l'on a compris de sa propre différence, de ses atouts... Ce n'est pas propre à la question du handicap, c'est à mon avis, une recherche permanente de chacun et chacune d'entre nous.

Vous qui avez un parcours riche, vous qui avez une vision de « soi », du monde et de la place de « soi » dans le monde, que devrait faire, selon vous, un président de Département pour construire une société plus inclusive ?

J-P B. : Je suis désarmé par une telle question. Je ne sais pas si je suis inclus ou pas. Ce n'est pas une question pour moi aujourd'hui. Comme je n'ai pas vos responsabilités, je n'ai pas réfléchi autour de ça. Je sais que je ne suis plus étranger à moi-même aujourd'hui. Comme je ne suis plus étranger à moi-même je n'ai plus peur de moi-même. Je ne parle plus à partir de certitudes et de tas de tiroirs de savoirs. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, j'aimerais beaucoup le savoir. En tout cas vous me donnez envie de le savoir, d'y réfléchir.

Si j'étais exclu, ce serait la problématique de l'autre, ce n'est pas la mienne. Je ne suis pas étranger à moi-même. Comment le permettre ? Il faut permettre à tout individu de s'épanouir. Je n'ai pas de réponse mais ça me donne vraiment envie de travailler avec une équipe sur cette question.

Pensons les espaces autrement

Eric Dugas : Souvent on parle des individus et on oublie que les individus sont liés à un espace qui peut apporter du bien-être comme du mal être. Les recherches, les mentalités ont évolué, maintenant on sait qu'il est consubstantiel avec l'environnement, donc il faut le penser.

À la base vous êtes architecte, consultante, formatrice, vous apportez également des conseils aux associations, gestionnaires d'établissements accueillants des personnes en situation de handicap. Vous êtes également chargée de mission dans des établissements accueillants des personnes présentant des particularités neuro-développementales. Et enfin, vous effectuez des guidances, des supervisions ainsi que des

prestations de conception et de conseil de type architectural.

« Pensons les espaces autrement », est ce que c'est vraiment possible dans une démarche très pragmatique, pédagogique voire scientifique. Qu'est-ce que « penser les espaces autrement » ? Pour qui « penser les espaces autrement » ? Comment créer un bien-être et un vivre ensemble ?



avec **Karima Mahi**,
architecte, et
consultante



Modération,
Eric Dugas,
professeur des
Universités, chargé
de mission handicap,
Université de Bordeaux

Karime Mahi : Penser autrement, autrement que ce que l'on fait actuellement, à commencer par exemple, par sensibiliser les professions qui sont au premier plan : les architectes, urbanistes ... pour penser ces espaces. Et effectivement, les choses évoluent. On est passé de la vision « Manpower » de Vitruve, pour reprendre les termes classiques en la matière, l'homme qui devait faire une certaine taille, qui devait avoir une certaine musculature et qui était en pleine force de l'âge. Si vous n'étiez pas cet homme baraqué, homme femme ou enfant, l'architecture n'était pas faite pour vous. Il en est de même pour le « Cordula homme » de Le Corbusier. On a toujours pensé selon une norme, qui devait inspirer les concepteurs.

Et donc ensuite, on s'est rendu compte que cela ne convenait absolument pas à tout un chacun et on s'est dit maintenant il va falloir penser l'accessibilité des espaces. Quand on a commencé à réfléchir de cette façon-là, je ne sais plus qui disait cela mais « Le drame du monde moderne, c'est de reconnaître ce qui se voit ou se perçoit et d'ignorer le reste » donc on a focalisé cette notion d'accessibilité essentiellement sur le handicap moteur. Et personnellement, cela me fait sourire, mais dans certains endroits dits accessibles, je me retrouve à me pencher, me courber pour me voir dans un miroir et puis être complètement tordu pour me sécher les mains parce que cela a été conçu, plus à mon sens, pour les personnes en fauteuil roulant qu'aux personnes de petites tailles. Si on avait donné comme exigences aux concepteurs, aux architectes, de concevoir un espace qui soit (car c'est la définition de l'architecture), commode et convenable pour chacun dans toute la mesure du possible, ils auraient proposé, par exemple, un miroir inclinable et donc selon notre taille ou notre besoin, on l'inclinerait d'une façon ou d'une autre et cela correspondrait à tout un chacun.

Donc l'idée, c'est vraiment de se dire, maintenant on a vraiment davantage de connaissances pour réellement prendre en considération les besoins de chacun à tout moment et dans chaque contexte.

On est passé dans le vocable : d'être handicapé à être en situation de handicap. J'aime bien ce que disait Jean-Pierre Brouillaud tout à l'heure : « être aveugle, c'est être un thermomètre au service de l'humanité ». Être autiste, c'est aussi être une loupe grossissante greffée aux yeux de l'humanité ou un amplificateur greffé à l'oreille. On a maintenant des connaissances très intéressantes, très subtiles qui pourraient véritablement guider et inspirer les concepteurs en se focalisant justement sur ce que peut nous apporter n'importe quelle situation de handicap, de particularités ou de différences. On intégrerait toutes ces différences dans les environnements de vie et ce serait véritablement du confort pour chacun.

Eric Dugas : Au départ, d'un point de vue des conceptions, nous étions sur le bâtiment, on ne réfléchissait pas humain. À un moment donné il faut réfléchir l'espace individuel mais l'espace aussi inter-individuel. Réfléchir à cette proximité que l'on peut voir dans des espaces modulables, plastiques. Je cite cette phrase : « les hommes construisent des espaces, des bâtis, et à leur tour, ceux qui vivent, façonnent cet espace ». Donc on construit mais en même temps, il y a un chemin réciproque. Je travaille sur l'architecture et le sentiment de bien-être dans des espaces scolaires ou universitaires. On voit que les architectes ne pensent pas assez à l'humain. Ils misent davantage sur l'esthétique comme critère de bien-être, la réduction du bruit, les absences de couleurs qui peuvent être dramatiques pour certaines personnes. Ils réfléchissent aussi à la densité humaine qui peut générer un sentiment d'insécurité.

Karima Mahi : L'architecture, c'est concevoir et créer des espaces commodes, qui conviennent à chacun. Si on reprend les travaux des précurseurs en la matière, il y a la question de l'esthétique, de la solidité et enfin et surtout de l'utilité. Donc comment ces espaces peuvent-ils être réellement utiles ? Il y a effectivement des dimensions qui échappent au concepteur car il faut s'appuyer sur l'aspect esthétique ou parce qu'il conçoit comme l'on a toujours conçu, pour une partie de la population. Ce ne sont pas des besoins spécifiques, c'est l'expression de besoins qui peut être spécifique. Mais on a tous des besoins, besoins de déambuler, d'explorer des espaces, de s'y sentir confortable, d'avoir la possibilité de choix. Aussi l'idée pour les concepteurs est de ne pas se focaliser sur l'objet mais sur l'expérience que peut en avoir l'utilisateur. C'est vraiment cela qui est important et actuellement cela se fait un peu plus pour les objets du design. On ne vend pas l'objet en question, la carafe, mais l'expérience sensorielle, cognitive, socio-émotionnelle que l'usage de l'objet va générer. Ce serait vraiment intéressant de travailler à partir de l'expérience utilisateur: ce qu'il tire en termes d'utilité, de confort, de bénéfice quand il expérimente la chose par l'expérience sensorielle, cognitive, socio-émotionnelle.

J'ai eu une trajectoire professionnelle un peu particulière. J'ai fait architecture et urbanisme pour ne pas aller dans l'enseignement comme le souhaitaient mes parents. Puis, je suis la mère de 2 jumelles en situation de handicap moteur et de troubles autistiques donc j'ai dû, pour des questions de survie, m'informer. Depuis 7 ans, je suis revenue à l'architecture en tant que conseil. Je me suis intéressée à la question de l'expérimentation du monde sensoriel par les personnes en situation de handicap, cela apporte une expérience très utile pour concevoir des espaces et des objets de manière « accessible ». La notion d'accessibilité est très importante c'est « comment l'espace ou l'objet vous dicte son usage, vous dit comment explorer la chose et toute sorte de handicap ». La cécité, qu'elle soit visuelle ou mentale, comme chez les personnes autistes, l'hypo sensibilité sensorielle chez l'un et l'hyper sensibilité sensorielle chez l'autre, me dicte, en tant qu'architecte conseil, de ne pas penser uniquement en « zoning fonctionnel », fonction et surfaces qui correspondent à la fonction. Si on essaye de les agencer pour qu'elles soient à peu près lisibles, essayons de penser « zoning sensoriel », pour qu'il puisse répondre à un continuum de besoins.

Concrètement : les lieux ne sont pas des simples décors, les interactions sont cruciales. Nous avons pu progresser avec les écoles, on constate certains aménagements, mais elles ne sont pas pensées pour des interactions humaines car l'on pense toujours en termes de coûts. Prenons pour exemple les cours de récréation qui devraient être des cours de respiration, ce sont des moments d'angoisse pour certains élèves, ces espaces interstitiels sont sujets à la violence. Lorsque l'on change l'environnement, en zonant une cour de récréation, on peut disposer des espaces de face à face qui permettent l'entrée dans le dialogue. Il y a des choses simples à réfléchir avec les parents, élèves architectes pour penser des aménagements qui ne sont pas des « stressants » de l'environnement. Les expériences les plus intéressantes en matière d'école se trouvent en Europe du Nord. Ils savent que l'utilisateur en question, l'enfant, a réellement besoin de sauter, de grimper, de se cacher. Les enfants ont une série de comportements qui permettent une conception des espaces (mur d'escalade...). Ces aménagements sont adaptés pour les enfants en situation de handicap. Ils ont été conçus pour la « grimabilité », la « cachabilité » car les enfants ont besoin d'être en lien mais aussi de se mettre à l'écart momentanément. L'architecture doit pouvoir répondre à tous ses besoins. En France, on propose un seul usage de la cour où l'enfant peut courir, sauter, hurler. Or cela ne convient pas à tous les enfants, certains sont nerveux, lorsque j'ai essayé de proposer des conceptions pour des enfants avec troubles neuro-développementaux, j'ai entendu dire que ces enfants relevaient plus du milieu spécialisé que du milieu ordinaire. Or des choses simples telles que le zoning sensoriel, l'aménagement mobilier, le tracé des espaces, la plantation d'arbre, permettent à tous les enfants de se ressourcer. Côté rue, on va mettre des espaces d'activités et en retrait des espaces de repos. On rappelle avec douceur et pas autorité à l'enfant : « tu as envie de sauter alors « va côté rue ». Parfois, il suffit juste d'orienter une jardinière pour clore un espace, tirer parti du bâti physique, on peut faire des choses très intéressantes. En France, on est toujours sur des bâtis courts des années 80, des grands halls. L'Europe du Nord joue sur les espaces pour que la personne puisse soit être seule ou en collaboration. Il faut penser les « capacités » : à savoir que les espaces donnent le sentiment de potentialité, de choix, de décisions. L'espace doit être pluriel pour ne pas être ressenti comme hostile. La cour est aussi un lieu de ségrégation de l'espace social, les plus vulnérables sont souvent à la périphérie. Lorsque l'on pense école, inclusion architecture, on pense d'abord minorité, cela permet de penser autrement et de profiter à tous.

Karima Mahi : Il faut commencer à voir les choses plus honnêtement, les anglo-saxons parlent des conditions pour être au monde qui peuvent être handicapantes pour les personnes avec des troubles du spectre autistique par exemple. Le handicap est la résultante entre les exigences d'un environnement et les capacités de l'individu. Si l'on conçoit l'espace de façon à ce qu'il soit en adéquation avec les capacités de l'individu alors on gomme le handicap. Si on est en situation de handicap avec des phénomènes d'hyposensibilité ou autre particularités socio-émotionnelles concentrées, on se rend compte que nous les retrouvons chez chacun de nous. Pour exemple, les enfants issus d'orphelinats roumains, nous constatons qu'ils sont très anxieux d'être avec autrui mais ces enfants sont câblés comme chacun d'entre nous, pour être en relation. Ils sont ambivalents du fait de l'histoire. Avec l'architecture, on peut concevoir des espaces où la personne peut choisir d'être à l'écart sans être isolées, cela peut être des alcôves, je peux avoir le choix d'être à l'écart mais avec les autres sans être pollué par trop de sensoriel. La condition est de créer des espaces utiles à chacun. Il y a un grand architecte qui a dit que l'inclusion bride la capacité d'imagination des architectes, les contraintes de l'environnement nourrissent la créativité. Lorsque l'on veut concevoir des espaces pour des hyposensibles, avec des personnes ayant également des polyhandicaps, on trouve toujours des solutions ingénieuses car l'architecte s'est obligé à les penser.

En Amérique du Nord, il n'y a pas de cloisonnement des espaces à l'université, l'école... les autres pays vivent mieux ces espaces comparativement à la France. Les actions spatiales influent les comportements et les conduites humaines, elles sont véritablement des lieux d'apprentissages. Certaines écoles ont compris que les enfants ne devaient pas rester assis en permanence, elles ont conçu le plaisir des enfants.

Les institutions sont des lieux de vie et des lieux de travail, il y a un département d'ergonomie à l'université, la conception des espaces n'est pas que la mission de l'architecte. Entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre il y a une maîtrise d'usages, l'architecte peut constituer une charnière entre les uns et les autres. Il faut considérer l'inclusion dès la conception de l'ouvrage et non pour correction après usage.

Karima Mahi : « j'ai besoin du contact avec les professionnels des établissements pour penser l'environnement, j'ai besoin d'échanger sur la vie au quotidien avec les gens qui travaillent, circulent, vivent.

Cultivons le plaisir

« La culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre. ».

André Malraux.

Sarah Montero : Je vais faire le lien entre les questions d'accessibilité, de participation et d'inclusion, en montrant ce que recouvre la notion de participation à la vie culturelle.

Le principe d'accessibilité est inscrit dans la constitution.

L'accès à la culture, l'éducation, la formation est un fondement fort de la politique culturelle. Dès sa création, le Ministère se donne pour mission de donner accès à un plus grand nombre de français aux œuvres capitales de l'humanité. C'est ce que l'on appelle la démocratisation culturelle.

Assez rapidement cette approche a ses limites car elle concerne finalement qu'une partie très minime de la population. Dès lors, la question des publics éloignés de la culture va se poser très rapidement. Dans les années 80, une étude a été lancée par le Ministère de la Culture sur les pratiques artistiques des publics âgées, handicapés, malades. C'est la naissance du programme culture et handicap. La culture comme moyen de dé-stigmatiser les personnes en situation de handicap. C'est aussi le lancement des programmes et dispositifs interministériels : culture à l'hôpital, culture en prison. On commence à cibler des publics spécifiques. La politique publique a besoin de catégories, de cibles pour agir. C'est à la fois une nécessité, c'est à la fois une limite.

Cette politique d'accessibilité se poursuit toujours. Il y a la loi de 2005 sur les droits et chances des personnes en situation de handicap. Cette loi ne parle pas de culture. C'est la convention de l'ONU qui va intégrer non seulement la condition d'accès à la culture mais aussi la personne au centre de l'accès à la culture. La législation repose sur la dialectique d'universalité : s'adresser à tous (universalité) et s'adresser à chacun.

La législation va permettre d'amorcer une réflexion et une démarche qualité dans les structures culturelles qui accueillent du public. C'est une réflexion multi dimensionnelle sur l'accès (accès au bâti, à l'information, aux œuvres avec un programme spécifique aux spectacles et accès à la pratique artistique). L'accès à la pratique artistique est l'accès le plus contraint non seulement pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour l'ensemble des publics. C'est là, le plus grand problème en France, la pratique amateur n'est pas pensée dans les politiques publiques.

Penser l'accessibilité des personnes en situation de handicap, c'est aussi penser l'accessibilité de tous. Mais la question de l'accès ne suffit pas, il faut différencier les commodités, les ressources et les capacités d'y accéder.

La participation culturelle va bien au-delà des notions de plaisir, de satisfaction personnelle.

Elle a une dimension politique très forte. Dans un premier temps, la participation culturelle de tout un chacun, c'est se réaliser soi pour se sentir bien. Dans un deuxième temps, c'est créer le lien avec les autres, le lien social. La culture est un vecteur de cohésion sociale.

La participation culturelle, c'est être reconnu. « On me reconnaît une place dans la société ». La question de la reconnaissance est importante dans la construction identitaire de chacun. On ne peut se construire sans l'autre. Le déni de reconnaissance par l'autre, conduit à la perte de confiance en soi.

La culture, au sens de participer à un projet politique commun, c'est participer à la vie de la cité.

Le citoyen (celui qui habite la cité), s'il n'a pas sa place dans la cité ne peut jouir de ses droits. La culture est une voie essentielle pour réaliser l'inclusion.



avec **Valérie Lacamoire**,
chorégraphe et
psychomotricienne,
Compagnie « Les
Résonances »



et **Sarah Montero**,
maître de conférences
en géographe sociale à
l'Université de Bordeaux
Montaigne.

Modération,
Odile Arnaud,
directrice adjointe
de la MDPH

Une société inclusive est une société qui permet à chacun d'apporter sa part, de recevoir sa part et donc de trouver sa place.

Pour le philosophe, Alexandre Jollien, nous sommes dans une société qui nous enjoint d'être autonomes. Elle nous demande d'être responsables et autonomes. Il évoque son expérience dans les établissements spécialisés où les personnes sont acculées à être autonomes. Pour lui, l'autonomie n'est pas la finalité mais l'important est de trouver notre place dans la société.

Comment faire pour trouver sa place dans la société ?

On a des outils démocratiques qui sont les droits culturels. Ce sont des droits qui font partie des droits de l'homme. Ils permettent à chacun de vivre dans la liberté, la dignité de son identité culturelle. Ces droits sont inscrits dans la loi française, la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) et dans la dernière loi de la création et du patrimoine. Ils ont été définis, c'est la possibilité pour chacun d'exercer ses pratiques culturelles, de développer, de partager ses connaissances et de participer aux formes de création, à l'élaboration, la mise en œuvre des décisions et à l'évaluation des décisions qui concernent tout un chacun.

On ne parle pas de public spécifique mais on est sur la question de l'individu, du sujet. Il est l'acteur et auteur de culture qui a des droits et des exigences démocratiques. Ce sont des droits qui demandent aux politiques de changer les logiques catégorielles. On est dans un processus de changement. On sort du tout sectoriel et du tout vertical. On commence à opérer des manières de travailler en transversalité et dans une logique territoriale.

Le travail du Conseil départemental est d'adapter la politique au contexte local, aux situations, ce sont les situations qui sont spécifiques pas les personnes. Pour le secteur culturel, il va falloir changer de logique catégorielle, apprendre à travailler en transversalité et partenariat.

Pour ce qui est de la pratique artistique, il faut associer les personnes, donner une place à cette pratique et développer le lien institutions et les secteurs d'activité (social, santé, culturel).

Valérie Lacamoire : Ce travail est représentatif de notre pratique réalisée avec des personnes en situation de handicap mental. Ces dernières sont accueillies dans des centres d'activité de jour de l'association EDEA avec qui je travaille depuis de nombreuses années. J'y anime des ateliers de pratique artistique autour de la danse et du mouvement dansé improvisé dans un studio à l'extérieur de l'établissement.

Ce groupe se renouvelle chaque année sur la base d'un engagement volontaire pour un an. Il y a une dynamique dans l'histoire de ce travail qui s'est construit. Il donne lieu à un grand désir de représentation, de création chorégraphique dans des conditions professionnelles et dans des structures culturelles. De temps en temps, nous mettons en situation la professionnalisation du danseur et la situation de création.

On vient de donner des représentations de la création Connexions au Cuvier de Feydeau à Artigues et au Rocher Palmer à Cenon. À travers ces 3 représentations, ce sont près de 1000 personnes qui ont vu le spectacle produit avec 12 danseurs en situation de handicap mental sur une scène dans des conditions magnifiques permettant d'exprimer sa joie de danser, son être dansant et également de rencontrer un public.

Mon attention est de proposer une pratique sur l'engagement du corps en mouvement et en relation. C'est mon cœur de métier. Cette pratique-là construit un rapport à soi qui, petit à petit, se transforme parce que le mouvement fait appel à des registres sensoriels qui sont plus larges que la simple vision. Il y a des ouvertures qui se créent par la pratique du mouvement – la kinesthésie, la proprioception de tous les capteurs sensoriels et moteurs qui sont de très grandes sources d'enrichissement à la fois



Projection du film
« Je, toi, nous, la danse... »

dans la connaissance de soi, de ses ressources physiques mais surtout émotionnelles et imaginaires. Ce sont de puissantes voies de mise en relation de soi, de reliance à l'autre, au monde, à l'espace.

Je ressens dans cette pratique une double dynamique qui est celle d'aller rencontrer les personnes dans ce qu'elles sont.

Quand je rencontre dans les différents ateliers, des publics dits vulnérables, je les rencontre avec ce qu'ils sont, avec leurs difficultés, leurs limitations, avec la potentialité d'exprimer ce qu'ils sont, à travers ce qui peut passer par leur être, le geste, leur toucher, ce que nous pouvons échanger.

Si on s'engage dans une construction chorégraphique, on ne peut le faire avec tous car il y a des codes dans la création artistique et dans l'échange de l'art avec un public. Ceux avec qui je vais pouvoir m'engager dans un processus de création, je vais le faire en prenant en compte toutes les limitations qui sont liées à la condition de chacun et ce qui va rendre des chemins de création impossible. Par exemple, avec les personnes de la création Connexions, je ne peux pas leur faire mémoriser une variation, un enchaînement de gestes. Je vais devoir construire un cadre chorégraphique qui ne va pas reposer là-dessus. Cette contrainte va m'amener à cultiver en moi une compétence qui est celle de construire un propos chorégraphique qui n'est pas fondé sur une phrase apprise. En revanche, cela va me permettre de stimuler l'expressivité de mes danseurs. Je vais leur proposer un univers dans lequel ils vont pouvoir exprimer ce qu'ils sont avec un cadre suffisamment structuré pour que ce soit un cadre artistique avec quelques soutiens repérant portés par des personnes impliquées dans le spectacle et la danse au même titre qu'eux. Elles vont pouvoir les soutenir là où elles ont juste besoin d'être soutenues pour donner toutes leurs richesses.

Cette démarche nourrit ma pratique artistique qui, heureusement rencontre ce type de public. Je travaille beaucoup à partir de l'improvisation. Quand on travaille avec l'improvisation on travaille avec ce qui vient. C'est avec ce qui vient que l'on va construire ce qui va pouvoir éventuellement se répéter, se reproduire, se représenter. C'est un axe de ma pratique en général qui est renforcé tout le temps par les personnes avec lesquelles je travaille.



Marchons sur la lune

Partir d'une métaphore permet de transformer la vision du monde. La lune est une figure qui transporte la réalité dans un autre espace.

On ne se contente pas de la réalité, comment penser le changement de la société inclusive ?

La lune représente dans la littérature, un objet prétexte pour convoquer le proche et le lointain. C'est une tension entre la présence et l'inaccessibilité (rapport

terre et lune). Quand on évoque la notion d'inclusivité, on parle du regard que l'on porte sur l'autre, regard qui doit provoquer un décentrement, un déplacement du sujet.



avec **Pascal Tozzi**,
professeur des
Universités à l'Université
de Bordeaux Montaigne

La société inclusive nécessite un effort

Nous avons vécu une mutation existentielle et philosophique quand nous avons appris que la terre n'était plus le centre du monde. Finalement, le handicap génère une marginalité, le projet de société inclusive, c'est se décentrer pour déplacer la normalité à la marge et construire une anomalie, revoir dans cette société le rapport entre le centre et la périphérie.

Remettre au centre l'autre, l'ancienne marge, avoir une préoccupation de « l'autre différent » en le resituant au centre, par des processus de reconnaissance.

Le handicap nous interroge sur notre place dans le monde. Il y a des manières de s'affirmer soi-même avec sa singularité dans la société inclusive. La situation de handicap cristallise des tentatives de réduction, des défaillances dans les processus de reconnaissance. On existe à travers le regard de l'autre sinon on est invisible, sinon « on est une pierre » selon Hannah Arendt.

Le transfert de la périphérie au centre demande un travail de reconnaissance, la norme dominante est au centre. L'objectif est de remettre en question une exclusivité normative qui entraînerait la disjonction des uns et des autres. Le centre est la conformité donc il y a toujours des phénomènes de discriminations et d'exclusion. Penser la société inclusive, même du point de vue de l'institution (souvent peu innovante), ce projet est une proposition subversive. C'est une occasion de s'élever contre l'emprise d'une norme excessive qui va prescrire et asphyxier la singularité. C'est réunir des univers sociaux qui, jusque-là étaient hiérarchisés, pour forger « un nous » et un répertoire commun.

On avait une incapacité de franchir la distance de la terre à la lune, une incapacité technique au préalable. Il faut mettre au travail cette distance. La franchir va être difficile. C'est une entreprise incertaine, accomplir une révolution, s'arracher à l'attraction terrestre, contourner. Il y a des réglages à envisager qui nécessiteront plusieurs expérimentations avec plusieurs solutions. C'est donc un défi de réussir ce que promet ce nouveau discours dominant : une société harmonieuse, lien social, mots creux, que l'on prend plus la peine de définir.

Inclusion : rhabiller l'intégration, l'égalité... Au-delà de la pétition de principes qui, par magie, changerait le monde, au-delà de cette facilité de langage, se relier à la singularité peut-être complexe voire conflictuel, la différence nous dérange. On cherche à réduire l'incertitude en restant entre soi, c'est ce qui nous met le moins en insécurité. On tente toujours de retrouver le même que soi. De même, à l'échelle des relations amoureuses, on cherche le partenaire qui a les mêmes envies. L'identique est plus facile que rechercher le partenaire autonome, qui a des désirs différents, l'indépendance de l'autre est difficile dans une relation, c'est donc un effort relationnel.

La société inclusive n'est pas une évidence

La considération de la différence, c'est être conscient que ce n'est pas une évidence, qu'il y a du chemin.

La lune a deux faces : l'une est visible et l'autre est invisible. La dernière face reste dans l'obscurité, seuls les astronautes l'ont vue en 1969. Cette

face obscure a servi tout un tas de fantasmes, métaphore d'une altérité menaçante. À l'époque contemporaine, le projet d'inclusivité se heurte à des entreprises de stigmatisation. On va cultiver les préjugés toujours en vigueur, la cause n'est donc pas acquise. Nous devons donc faire face à ce type d'échos, de propos, le « nous normal contre eux les faibles, les anormaux ». Poser l'inclusivité, c'est travailler sur cette distance et sur la frontière infranchissable entre l'un et l'autre.

La réduction de la distance vers l'idéal est possible par l'investissement des frontières

La frontière entre la terre et la lune. En 1980, la distance estimée était de 100km au-dessus de la terre, d'autres affirmaient qu'elle était de 80km. À présent, il semble qu'elle soit de 600km. Les frontières sont donc décrétées de manière arbitraire, artificielle. Cela veut dire qu'avec le temps, elles bougent. Le travail collectif, la prise de conscience, la mobilisation peut en réviser les lignes arbitraires. Il y a une restauration du pouvoir d'agir qui va saper les argumentaires de frontières sociales, visibles ou invisibles. Le voyage que propose la société inclusive ne doit pas être empêché par ce qui sépare l'autre des autres.

L'idée d'inclusion, étymologiquement, c'est la réclusion, enfermer, renfermer. On privilégie l'inclusivité qui ne recèle pas la force de frontiérisation. Il ne faut pas travailler non plus à l'abolition totale des frontières, certaines protègent (intimité.). Il faut mettre au travail des espaces frontaliers. Créer ces espaces transfrontaliers permettrait de penser l'au-delà des territoires comme systèmes séparés habituels, envisager les porosités malgré les limites existantes. Les espaces créent les échanges transfrontaliers, c'est une nouvelle opportunité d'échange.

La réduction de la distance vers l'idéal est possible par le désir

Cette distance terre-lune nous apparaît comme infranchissable mais en même temps l'humain voit toujours la lune. Il a toujours pensé ce trajet. Il a donc tout mis en œuvre pour que cette distance soit envisageable. La distance reste la même mais c'est la force fondamentale qui maintient ce lien indéfectible entre la terre et la lune qui maintient chacun dans le périmètre de l'autre, ce qui peut nous animer, nous motiver pour franchir la distance. On doit se rappeler qu'il y a un lien indéfectible entre l'autre et nous et une force gravitationnelle qui nous maintient dans le périmètre de l'autre. Elle anime le désir d'aller vers l'autre.

Si la question du lien se pose, c'est que la société inclusive est une société des médiations, de lien, de résilience. C'est le désir qui a fait que finalement on est allé sur la lune. C'est une société qui défend l'existence et pas seulement la vie, donc on défend le fait de sortir de soi, et c'est l'autre qui nous oblige à sortir de soi, c'est cette altérité, cet ailleurs qui nous met en mouvement. Si l'on ne sort jamais de soi-même par l'autre avec lequel on est en relation, on serait prisonnier de nous. « L'autre » nous fait exister, il procède à notre mise en mouvement. Le droit de vivre est fondamental, mais le droit d'exister, de participer pleinement à cette société d'appartenance sont tout aussi essentiels.

La société inclusive défend l'existence sur la vie

D'ici 2030, on pourrait habiter sur la lune, l'habitabilité de la lune c'est la question de la société inclusive, habiter le monde de manière existentielle. On s'approprie le monde dans lequel on évolue, les espaces, les territoires de vie. L'appropriation est un synonyme d'exploration, la maîtrise, les usages de nouveaux espaces. On doit adapter l'espace à ses propres besoins, s'approprier les territoires, c'est ce qui procède de l'émancipation, des processus de résistance, de lutte contre les processus d'aliénation.

Offrir pour le commun un chez soi pour tous, être présent au monde et à autrui, un habiter polytopique (capacité de pouvoir habiter plusieurs lieux du monde et de l'espace avec possibilité d'étendre ces réseaux sociaux et sociabilité), avoir de nouveaux lieux et nouvelles expériences. L'ailleurs

doit devenir familier, transformer les lieux des autres pour qu'ils deviennent familiers. C'est ce qui fait l'autonomie. Quelqu'un qui est enfermé dans son propre territoire, n'a pas accès à l'espace social, il lui faut aller plus loin dans l'exploration, l'appropriation du monde, un habiter équitable où l'on peut sortir, cheminer en fonction de ses désirs.

La société inclusive adviendra par la construction d'un imaginaire collectif capacitant

L'intérêt d'aller sur la lune, est de regarder la terre, l'inconscient collectif est de voir la lune.

15% de la population mondiale vit avec un handicap. Regarder notre planète d'en haut pour regarder les discriminations des populations, c'est aussi regarder la terre d'en haut et le patrimoine commun qui fonde le projet éthique et humain, il y a une seule humanité dépositaire d'une condition universelle

« Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité »

Quand on regarde ce monde à distance, la lune a été le support des utopies. C'est la société idéale, la lune a été un objet de projection des utopies. L'utopie est une capacité d'imaginer mais de redonner un sens à la possibilité. Il y a des forces sociétales qui peuvent penser l'alternative sans se départir d'un réalisme certain de l'action et de la transformation sociale. L'utopie ébranle un mode qui va de soi. Elle envisage des expériences de penser et de faire qui seraient une alternative. La posture utopique est celle qui identifie dans le monde existant les préfigurations d'alternatives possibles et réalisables.

La mise en place de la société inclusive ; ce n'est pas adapter mais être en capacité de déceler ces propositions alternatives pour fabriquer politiquement, collectivement ces possibles, déceler ce qui va nous permettre de faire société autrement, au-delà des limites budgétaires. Il y a un investissement durable.

L'inclusivité est une chance pour la société toute entière. C'est à tous les citoyens de se mobiliser pour influencer les choix politiques, refuser une mise à l'écart dans des ailleurs discriminatoires.



Faisons Famille

avec Johanna Dagorn, sociologue chercheuse associée au Laboratoire Culture Education Société à Bordeaux, Florence Méjecase, présidente de l'association handiparentalité et Corinne Métral, présidente de l'association « Grandir ensemble (centre Papillon) et témoignage d'un parent.

Modération avec Sébastien Saint-Pasteur, conseiller départemental délégué à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale et président de la commission politique handicap et de l'inclusion



Johanna Dagorn : Je n'ai jamais réellement travaillé en tant qu'experte sur le handicap. Mon expertise porte sur les discriminations. Cependant, tout au long de mes enquêtes, la question du handicap surgit de manière excessivement violente. D'un côté, il y a ce que l'on appelle les discriminations systémiques, ce n'est pas le handicap qui pose un problème mais le contexte. Ce n'est pas le handicap en lui-même qui est un handicap mais le contexte de discrimination directe d'individu.



Corinne Métral : Au centre Papillon, on accueille des parents en situation moteur et /ou sensoriel mais nous accueillons avant tout des parents. Pour nous, l'inclusion est de prendre en compte les spécificités de chaque famille. Toutes les personnes présentent des besoins communs mais chacune d'elle a des ressources bien personnelles. La parentalité est notre priorité et non pas le handicap. L'inclusion, n'est-ce pas vivre ensemble et se comprendre, d'aller à la rencontre de l'autre ? Nous, en tant que professionnels, aménageons des techniques compensatoires mais par rapport aux besoins de l'autre. Notre priorité, c'est la parentalité et non le handicap.



Florence Méjecase : J'ai créé l'association Handiparentalité suite à ma participation en 2009 à l'émission Infrarouge sur France 3, des parents et futurs parents en situation de handicap m'ont sollicitée pour avoir un espace d'échanges entre pairs.

Sébastien Saint-Pasteur : Est-ce que la question de l'handiparentalité a progressé dans le débat public ?

Parent : Chez les travailleurs sociaux, cela s'améliore puisque les collègues sont de plus en plus demandeurs de formation sur le handicap, la vie familiale des personnes en situation de handicap. Avant l'accompagnement portait sur le budget, l'autonomie de la personne. Au fil du temps, j'ai vu que ça évoluait dans les services départementaux où j'ai travaillé. En région parisienne, la Protection Maternelle Infantile (PMI) a joué un rôle important en créant le service que l'on appelle aujourd'hui « accompagnement à la guidance périnatale des personnes en situation de handicap ».

Florence Méjécasse : Les principaux obstacles, ce sont les limites que les autres projettent sur nous. Selon une enquête que j'ai menée auprès de 249 répondants, 22% n'accueillent pas favorablement le projet d'enfant. 27% professionnels du champ médico-social et social sont rétifs à ce projet sachant que 51% des personnes concernées affirment subir des discriminations en tant que personnes handicapées.

Cependant les choses évoluent mais nous devons composer avec l'héritage des représentations du handicap. Jusqu'en 1981, on définit le handicap comme une déficience, une incapacité, un désavantage. Le handicap c'est aussi une construction sociale. C'est déjà un sujet tabou, il en est de même avec la sexualité des personnes en situation de handicap. Ce sujet est davantage abordé mais ce n'est pas pour autant qu'il met à l'aise. Quant à l'handiparentalité, c'est aussi compliqué. Les réticences des professionnels de santé et du secteur médico-social viennent de stéréotypes qu'ils ont intégrés par manque de formation. Nous en tant que parents, on entend beaucoup de préjugés, de phrases qui nous infantilisent : « (...) et le bébé, il sera normal, c'est votre enfant ? » « *Ma gynéco m'a conseillée d'avorter* », « *quand j'ai voulu allaiter, des professionnels m'ont découragée* », « *Mon médecin m'a dit que c'était égoïste de le faire, déjà que je coûte cher à la société* ».

Corinne Métral : Je suis infirmière puéricultrice et quand j'ai créé le Centre Papillon avec d'autres collègues (éducatrices de jeunes enfants et psychologues), j'ai voulu que cet accompagnement à la parentalité soit pour tous. Ma rencontre avec Florence Méjécasse a été importante. Avoir le vécu de quelqu'un me permettait de saisir ses difficultés. C'est elle qui m'a envoyée au CAPPH à Paris.

Le Centre Papillon est ouvert depuis 2014. Quand on est professionnel, l'inconnu fait peur. Si on ne va pas à la rencontre de l'autre, on a un regard biaisé. On accompagne les personnes en situation de handicap mais on effectue aussi des réajustements auprès des professionnels pour lever les représentations.

Johanna Dagorn : Le nombre de discriminations sur la question du handicap est important tant au niveau des stéréotypes mais aussi des préjugés. Une première enquête que j'ai conduite portait sur les parcours des femmes victimes de violence. Beaucoup de parents racontaient les violences à caractère sexuel qu'ont vécues leurs enfants ou elles-mêmes. La deuxième enquête portait sur les femmes et l'espace public à Bordeaux Métropole. On a pu voir dans les témoignages que nombre de personnes en situation de handicap étaient exposées à des injures dans les espaces publics. En interrogeant des étudiants victimes de harcèlement, elles disaient que pour éviter d'être harcelée dans les transports en commun ou dans d'autres espaces « je fais le mongolien ». Il y a une stigmatisation du handicap qui m'a beaucoup heurtée.

J'ai terminé récemment une enquête sur la monoparentalité en Aquitaine. J'ai eu beaucoup de témoignages sur des femmes qui ont des enfants en situation de handicap. Elles vivent des situations contextuelles. Elles me disent qu'avec leur enfant, elles n'ont pas de problèmes. Le problème vient de la société. C'est ce qui m'interroge le plus, nous avons créé une société avec des normes. Nous avons toujours été indifférents aux différences mais aujourd'hui cette indifférence crée de l'exclusion. On parle de société inclusive mais la question est que l'on a créé une société avec des normes qui, au départ excluait une grande partie de la population.

Je souhaite illustrer mon propos par le témoignage d'une personne « *la monoparentalité est un combat de chaque instant avec un enfant en situation de handicap que j'aime. Ce n'est pas là qu'est le problème, le soigner, l'amener en rééducation, en vacances, ce qui est pire c'est quand le centre de loisirs le refuse* ». (...) *Je suis H24 avec lui, je n'en peux plus* ».

Cette personne est sans famille, divorcée. Le père ne s'occupe pas de son enfant. Elle est dans une situation de détresse. Et là, ce n'est pas le handicap qui est en question mais ce qui est autour.

Sébastien Saint-Pasteur : Y a-t-il des évolutions positives ?

Florence Méjécasse : Les choses évoluent aussi bien au niveau des professionnels que des citoyens. Il reste tellement de choses à faire que l'on ne peut pas s'en satisfaire pleinement.

Je rebondis sur la prestation de de compensation du handicap handiparentalité. C'est un dispositif qui peut être soutenant.

Les dispositifs qui existent doivent évoluer. Tout ce qui peut être mis en œuvre pour faciliter le quotidien, il faut le mettre en avant. Le territoire de la Gironde propose une avancée très intéressante avec la PCH handiparentalité.

La Gironde est le 2ème territoire après l'Ille et Villaine. Je constate que c'est une victoire mais on a envie que ce dispositif évolue car il va jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Il faudrait ouvrir ce dispositif.

Pour moi, il est nécessaire de mettre les moyens et travailler sur les représentations du handicap afin de faire prendre conscience que les personnes en situation de handicap ont une vie amoureuse. Elles aussi ont le désir d'être parents.

Corinne Métral : On a une écoute particulière au niveau de la MDPH. Cette écoute nous a permis de mettre en place un travail digne de ce nom : elle nous permet de faire progresser les mentalités et notre accompagnement au quotidien des personnes.

Parent : Pour rebondir sur la parentalité des personnes avec handicap psychique, le point important, c'est d'établir des normes pour être en capacité d'être parent. Pour chacun d'entre nous, que l'on soit handicapé ou pas, c'est compliqué d'être parent car on ne nous l'apprend pas.



Bilans et Perspectives des Conseils de Territoire avec les Ateliers Gironde 100% inclusive

par Madame La Vice Présidente Edith Moncoucut et le Conseiller Départemental Sébastien Saint Pasteur

En 2019, on réalisait l'état des lieux des priorités sur les territoires

Les 9 conseils de territoires se sont déclinés pour chacun, en deux sous-ateliers, pour lesquels les participants ont sélectionné les axes à traiter prioritairement sur leur territoire :

- 7 ateliers ont porté sur la thématique de **l'accès aux loisirs culturels et sportifs**, souvent associée à celui de **la petite enfance et de la scolarisation** (5),
- 7 ont retenu l'axe **citoyenneté incluant la mobilité, l'accessibilité et l'accès aux droits**,
- 7 ont traité **l'accès à un chez soi choisi**, souvent associé à **l'accès à un travail**.

Le choix était complexe pour les participants, tant les thématiques sont interdépendantes les unes

des autres dans la vie de la personne. Néanmoins, les besoins sur les territoires font ressortir les problématiques transverses que sont **la mobilité, l'accessibilité des espaces publics et l'accès aux droits**, conditions de possibilité à toute forme d'émancipation et de participation à la vie locale.

Outre le territoire de Bordeaux, des carences communes apparaissent de manière urgente.

Pour exemples :

- l'accès à l'information et l'identification des clubs sportifs labellisés et loisirs adaptés,
- l'accès à l'information sur les droits et l'accompagnement aux démarches de droit commun (logement, services, emploi...) lorsque l'on est en situation de handicap dans un lieu dédié, le CCAS est souvent identifié comme devant être l'acteur compétent,
- la formation des agents d'accueil et agents du service public aux handicaps (enseignants, médecins, administratifs, travailleurs sociaux),
- l'accessibilité des espaces publics contraignant les projets, l'exercice des droits et de la citoyenneté, (mairie, école...),
- l'accès à un service de transport local, adapté et intermodal pour coordonner l'emploi du temps des personnes (emploi, soin, école, accueil en établissement spécialisé).

En 2020, on développe ! : les engagements du Département sur les missions qui lui sont propres

1) l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement à l'accès aux droits sur les territoires :

Un plan de formation des agents d'accueil des 9 Maisons Départementales de Solidarité sera construit pour une meilleure connaissance des handicaps, des droits et du suivi des dossiers MDPH afin de garantir un accueil inconditionnel et uniformisé sur les territoires. La MDPH s'appuiera sur les associations de familles pour mettre en place des actions de sensibilisation, et des modules pratiques de formation. Une campagne de communication sera réalisée auprès des citoyens et partenaires (MOBALIB, CCAS, les professionnels médico-sociaux, les associations) pour faire connaître ces lieux d'accueil et leurs missions.

La promotion des actions menées par les associations de familles et leur structuration sur le Département seront travaillées en lien avec la CAF afin de valoriser leur rôle en matière de repérage, d'accès aux droits, de solutions de répit et de participation sociale pour mailler l'ensemble du territoire.

2) La mobilisation et le soutien aux communes pour décliner la démarche à un échelon de proximité :

Le soutien financier du Département à l'expérimentation de la Ville de Libourne comme « Ville inclusive » a pour objectif d'adapter l'environnement de la commune de résidence (aménagement de l'espace, transport, loisirs, habitat, services) et favoriser leur participation à la vie locale. Cette expérimentation sera évaluée pour envisager une duplication à d'autres villes et conditionner les aides aux communes données par le département, à leur niveau d'inclusion. Des rencontres seront co-construites avec l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale et le département pour mobiliser les Elus locaux sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

3) La création d'habitats inclusifs avec services médico-sociaux spécialisés, proches des commodités :

L'accès à des logements adaptés coordonnés par des services médico-sociaux, spécialisés qui favorisent la socialisation et la participation des personnes à la vie locale est l'objectif du Plan Départemental des Habitats Inclusifs. À ce jour, 25 habitats inclusifs sont recensés sur le Département à destination de personnes cérébrolésées. En 2020, la création de nouveaux habitats inclusifs destinés à tout type de handicap seront créés, soutenus et identifiés pour offrir un lieu d'information centralisé aux personnes et aux opérateurs. Une première réunion publique est prévue en avril 2020 sur la présentation de cette alternative.

En 2020, un observatoire des services d'aide à domicile sur le site internet *gironde.fr* recensera les services à domicile en fonction de leurs spécificités tant sur leur expertise du handicap que sur la diversité de leur intervention (habitat inclusif...). Des services seront identifiés et valorisés par une fonction ressources sur différents types de handicap (autisme, troubles psychiques...). Cet outil permettra d'orienter les personnes au regard de leurs besoins (travailleurs sociaux, familles, usagers, ...) et de soutenir d'autres services non spécialisés, qui seront amenés à accompagner des personnes avec des besoins spécifiques sur le Département.

4) L'identification des activités culturelles et sportives adaptées et les modalités de médiation pour accompagner l'accueil des personnes éloignées :

La culture et le sport sont des vecteurs de citoyenneté et de répit aux familles. Bien que les directions du Département concernées et le Comité Départemental Olympique du Sport proposent une politique volontariste, celle-ci est méconnue des personnes et professionnels médico-sociaux.

En 2020, il est prévu de communiquer l'offre de loisirs accessibles via des outils numériques (Mobilier, gironde.fr...), des permanences dans des lieux de proximité (MDS, CCAS, forum local...) et des rencontres-projet entre professionnels du sport et de la culture et professionnels médico-sociaux (semaine de l'inclusion).

Un soutien sera apporté aux projets innovants permettant aux enfants ou adultes et aidants, de disposer de temps de répit et de promouvoir la pratique culturelle et sportive par un accompagnement adapté quel que soit le niveau d'autonomie de la personne.

5) Le développement des modalités d'accueil et de prise en charge des enfants en situation de handicap et de leur famille :

Le Département a créé une cellule Ressource Handicap dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance. Elle forme les professionnels (assistantes maternelles, structures d'accueil, personnels des PMI) à l'accompagnement des plus jeunes ayant un handicap et au repérage. Elle suit environ 40 enfants par an. Les actions de cette cellule doivent être soutenues et renforcées en lien avec la CAF ou d'autres partenaires qui effectuent des missions similaires sur le Département pour augmenter le nombre d'enfants et de familles accompagnées dès l'annonce du handicap.

En 2020, on organise l'écosystème avec l'ensemble des acteurs locaux

Partant du postulat que l'accès à l'information et aux ressources existantes sur les territoires ne peut s'améliorer que par la mise en réseau des acteurs locaux, il a été annoncé à l'issue de chaque conseil de territoire, la création de communautés Gironde 100% inclusive.

La mobilisation des participants à ces ateliers (professionnels médico-sociaux, collectivités, associations, usagers) doit se poursuivre pour décliner un programme d'actions territorial. À travers les priorités identifiées, la communauté proposera un modèle de coordination de ressources ainsi que la création d'actions et de projets collectifs qui permettront de coopter progressivement un plus large périmètre d'acteurs, notamment de droit commun. Des événements et manifestations seront organisés pour faire connaître les actions aux citoyens et créer une émulation entre communautés de territoire.

Ces communautés locales et leurs plans d'actions seront articulées à la feuille de route globale et relayées au COPIL interinstitutionnel, qui ajustera la planification de son offre et favorisera la levée des freins aux innovations et expérimentations.

Février 2018

Rencontre du président avec Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargées des personnes handicapées

Novembre 2018

Réponse du Département à l'appel à manifestation d'intérêt

Janvier 2019

Venue de Sophie Cluzel et signature de la candidature du Département

Colloque avec l'Université de Bordeaux « regards croisés sur le handicap : Osons la société inclusive »

Février à Mars 2019

Journées de concertation avec les usagers et professionnels

Mars 2019

Envoi de la feuille de route à Sophie Cluzel

Avril à Octobre 2019

Démarche en interne : rencontre avec tous les vice-présidents et les directions du Département

Octobre à Novembre 2019

Conseils de territoire : atelier 100% inclusif

Janvier 2020

Colloque vivons la Cité inclusive !

Création des Communautés de territoire et de leur plan d'action local/préparation de la semaine de l'inclusion

Septembre 2020

Semaine de l'inclusion sur l'ensemble de la Gironde

Décembre 2020

Développement des projets et coordination des acteurs

Rendez-vous en septembre sur les territoires pour suivre la semaine de l'inclusion !

